



COMMENT FACILITER LA RÉFLEXION COLLECTIVE ?

Le travail en petit groupe facilite la réflexion collective et assure à chacun de pouvoir ou d'oser prendre la parole.

Avant de commencer l'exercice

1. Définissez le sujet qui va être mis en débat.
2. Définissez collectivement l'objectif de l'exercice et ce que chaque sous-groupe va devoir produire
3. Définissez collectivement le temps que vous allez consacrer à l'exercice et respectez ce temps imparti
4. Définissez collectivement le temps que vous allez consacrer à la restitution orale de chaque sous-groupe au terme de l'exercice

Les étapes

1. Désignez un animateur à qui vous confiez les rôles suivants :
 - garantir le respect du temps imparti pour réaliser l'exercice
 - prendre note de ce que les rapporteurs présentent au reste du groupe
 - distribuer la parole lorsque les présentations des rapporteurs sont terminées et que vous ouvrez le débat

! Pour qu'un animateur puisse remplir correctement son rôle, le groupe doit respecter son statut d'animateur

2. Divisez le groupe en 4 sous-groupes égaux.

3. Désignez un rapporteur dans chaque sous-groupe à qui vous confiez les rôles suivants :
 - prendre note des principales idées évoquées en sous-groupe
 - restituer oralement au reste du groupe les notes prises durant le temps de travail en sous-groupe
 - L'animateur note sur le tableau les idées clés évoquées par les rapporteurs

! Pour faciliter la tâche du rapporteur, le sous-groupe peut choisir de consacrer les 5 dernières minutes à s'accorder sur les idées clés que le rapporteur présentera par la suite au reste du groupe.

4. Retour en grand groupe
5. Chaque sous-groupe, selon le temps qui lui est accordé, restitue les idées clés des échanges de son sous-groupe au reste du groupe.
6. Au terme de ces présentations, l'animateur ouvre les débats (qu'en pense-t-on ? Que rajouter ? Que peut-on proposer pour aller plus loin ?)
7. Se servir des écrits pour rédiger le compte-rendu de l'exercice